

220C4839
FR0004056851-FS1258

5 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 novembre 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 3 novembre 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société SPIE SA et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance et de CNP Assurances qu'elle contrôle, 9 306 836 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,90% du capital et 4,95% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (directement)	0	0	0	0
CDC Croissance	4 761 272	3,02	4 761 272	2,53
CNP Assurances	4 545 564	2,88	4 545 564	2,42
Total CDC	9 306 836	5,90	9 306 836	4,95

Ce franchissement de seuil résulte de la restitution d'actions SPIE SA détenues à titre de collatéral par CNP Assurances.

¹ Sur la base d'un capital composé de 157 698 124 actions ordinaires représentant 188 040 559 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.